



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CPE
PROJET DE LOI 27 : L'AQCPÉ PARTICIPERA AU COMITÉ DE TRAVAIL
CRÉÉ PAR LA MINISTRE DE LA FAMILLE**

Montréal, 25 mars 2015 — L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) participera à un groupe de travail sur le projet de loi 27 portant sur l'optimisation des services de garde subventionnés formé à l'initiative de la ministre de la Famille, Madame Francine Charbonneau.

L'AQCPÉ avait d'ailleurs recommandé une approche consultative en commission parlementaire et salue la volonté ainsi exprimée par la ministre de travailler à la recherche de solutions avec les principaux acteurs du milieu.

« Nous accueillons favorablement l'invitation de la ministre, affirme Louis Sénécal, président-directeur général de l'AQCPÉ. Nous pouvons dégager les solutions si nous agissons d'abord pour le bien-être des familles et nous travaillerons sans relâche pour trouver les moyens pour que tous les enfants du Québec aient accès à des services de garde de qualité », ajoute monsieur Sénécal.

« Aujourd'hui, nous accueillons positivement cette main tendue et souhaitons sincèrement que ce soit un réel signe d'ouverture de la part de la ministre, déclare pour sa part Gina Gasparrini, présidente du conseil d'administration de l'AQCPÉ. Nous réclamons cette collaboration depuis des mois et nous avons déjà avancé plusieurs pistes de solutions, notamment dans le cadre du chantier de 2013 sur le financement global des services de garde qui a mené au rapport Boisvert », a conclu Mme Gasparrini.

Rappelons qu'investir dans la petite enfance rapporte à la fois aux plans humain et social en contribuant notamment au développement global et harmonieux des jeunes enfants, mais aussi sur le plan économique. Chaque dollar investi dans les services de garde à 7,30 \$ génère des retombées de 1,50 \$ pour l'État.

À propos de l'AQCPÉ

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant la très grande majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. L'AQCPÉ est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

– 30 –

Sources :

Marie-Claude Lemieux
Directrice, Relations publiques et partenariats
Tél. : 514 326-8008, poste 208
Cellulaire: 514 268-1706
marie-claude.lemieux@aqcpe.com

Sandra Aubé
Conseillère principale – communications
Tél. : 514 326-8008, poste 208
Cellulaire: 514 606-0784
sandra.aube@aqcpe.com